



SUD - SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne

SECTION LOIRE-CENTRE

2 Rue Lavoisier 45140 INGRÉ

Code courrier : PSX 45

Email : sud.loirecentre@free.fr

Tél : 02.38.41.52.84

Site internet : www.sudbpce.com

Facebook : SUD-Solidaires

Union
syndicale
Solidaires

Orléans, le 20 décembre 2019

CHSCT Extra du 13 Décembre

RAPPORT D'EXPERTISE

Projet de la direction d'ouvrir exceptionnellement les agences rattachées de 2 et 3 personnes à 1 salarié, en cas d'absence imprévue, jusqu'à 2 jours consécutifs

Le CHSCT a fait appel en juin dernier à un expert agréé (Cabinet ARETE) sur ce projet susceptible d'avoir des effets sur la santé, la sécurité, et plus largement, sur les conditions de travail des travailleurs concernés.



L'analyse des experts sur ce projet met en évidence :

- ⇒ Des manques chroniques de personnel,
- ⇒ Un flou autour des situations actuelles de fermeture des agences,
- ⇒ Des carences en EPR et cumul des contraintes,
- ⇒ Des craintes fortes par rapport aux incivilités,
- ⇒ Une adhésion faible au projet.

En conclusion, le Cabinet ARETE préconise :

- D'instaurer le volontariat,
- D'analyser les conditions et les motifs d'ouvertures dégradées et de fermetures des agences rattachées sur les dernières années afin de disposer d'une compréhension plus précise de la problématique,
- De prévenir le risque de banalisation de l'ouverture à 1 salarié,
- De finaliser le test de la solution technique, la fiabiliser,
- De réaliser un retour d'expérience complet sur les différents enjeux du projet : la sécurité, le matériel, l'organisation, les processus, la perception des salariés,
- De proposer un calendrier intégrant une nouvelle période de test,
- D'intégrer un suivi avec les partenaires sociaux tout au long des périodes de test et de généralisation.

➤ **Compte tenu de l'expertise, des zones d'ombre qui subsistent, des tests pas encore finalisés, le CHSCT a émis un avis défavorable à l'unanimité sur ce projet. SUD-Solidaires met en garde la direction contre les risques qu'elle prend en mettant en place ce projet au 1^{er} janvier 2020 et lui intimons de se conformer cette fois-ci aux recommandations de l'expertise diligentée par le CHSCT.**

Rappel : depuis la mise en place de Dimension Conseil, les situations de travail vécues par les salariés continuent à cumuler exigences contradictoires et contraintes diverses, avec une montée en puissance des conséquences sur la santé. En effet, les alertes remontées par l'expertise de 2017 indiquaient déjà une dégradation de la santé des salariés incontestablement liée au travail. Souvenez-vous, cette évaluation avait permis de confirmer ce que notre syndicat dénonce et ce que vous vivez au quotidien depuis près de 3 ans.

La conclusion de l'expertise était sans appel et prévoyait que la mise en place du nouveau modèle de « Dimension Conseil » et de « l'Agence Collaborative » heurterait frontalement une nouvelle fois les salariés dans leur travail et impliquerait le développement du mal être, de la souffrance psychique et viendrait aggraver les risques professionnels par la surcharge de travail induite.

Et pourtant, la direction avait balayé d'un revers de manche l'expertise, imposé ses projets sans modifier la moindre virgule ! Attitude totalement irresponsable quand on connaît la situation actuelle du réseau, la direction en porte la pleine et entière responsabilité.

COMITÉ D'ENTREPRISE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE

AVIS DU COMITÉ D'ENTREPRISE

Les Comités d'Entreprise se suivent et se ressemblent pour la direction. Comme au CHSCT, 2 avis défavorables sur les projets :

- D'ouverture exceptionnelle à 1 personne des agences rattachées,
- De la future agence Orléans Martroi en format collaboratif.

Si la part variable des dirigeants était calculée sur le nombre d'avis favorables du CE, elle serait réduite à un jeton de café par jour comme pour la NAO 2020 !

JOURS CHÔMÉS 2020

La direction a fixé les jours chômés pour 2020 :

- Pour les salariés travaillant du lundi au vendredi : les lundis 13 Juillet et 2 Novembre.
- Pour les salariés travaillant du mardi au samedi : les samedis 8 Août et 31 Octobre.

NAO LOCALE DU 19 DÉCEMBRE

Après la piètre NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) Nationale qui a abouti à une augmentation générale des salaires pour tous de 0,5 % au 1^{er} janvier, soit un jeton de café par salarié (lire notre tract du 18/12/2020), la NAO locale sera-t-elle une nouvelle fois décevante ?

Le déroulé habituel : une première réunion pour recueillir les « demandes » des syndicats, une deuxième pour constater que les revendications des salariés sont trop importantes pour que le directoire souhaite y répondre favorablement, et pour finir, une réunion conclusive !

Pour l'instant, à la 1^{ère} réunion, on a eu le droit à l'habituel discours alarmiste (Contexte, réglementation, baisses du PNB et du Résultat Net etc.) qui consiste à trouver toutes les raisons pour ne pas satisfaire les salariés. D'ailleurs, premier scoop, il n'y aura pas de supplément d'augmentation générale des salaires ! C'est sans surprise car sous la gouvernance de la présidente (10 ans déjà), elle n'en a jamais consenti localement à un seul. Deuxième scoop, il n'y aura pas de prime « Macron » ou plutôt « Gilets Jaunes » comme ce fût le cas l'an dernier !

La direction ne ferme pas pour autant la porte au versement d'un autre type de prime (Supplément d'intéressement, supplément de Part variable, prime exceptionnelle ...) et se dit prête à en discuter ...

En discuter, c'est bien, ça ne mange pas de pain ! En même temps, Elise Paquet n'avait pas encore de mandat du Directoire pour négocier quoi que ce soit !

Suite à la deuxième réunion de NAO prévue le 31 Janvier 2020. A suivre ...

JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Votre syndicat SUD-Solidaires vous souhaite à toutes et tous, sans oublier vos familles et vos proches, de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi que tous nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour la nouvelle année. Nous vous donnons RDV en 2020.



Vos représentants SUD-Solidaires : Tristan GUERIN - Cécile GAMBERT - Daniel GEORGELIN - Florence MOULIE - Damien PINSAULT - Isabelle LEFEBVRE - Daniel MIHALYI - Lydie MILCENT - Alain QUESNE.

Retrouvez toutes nos expressions via l'intranet : Mon Entreprise / Site des Organisations Syndicales / Sud-Solidaires